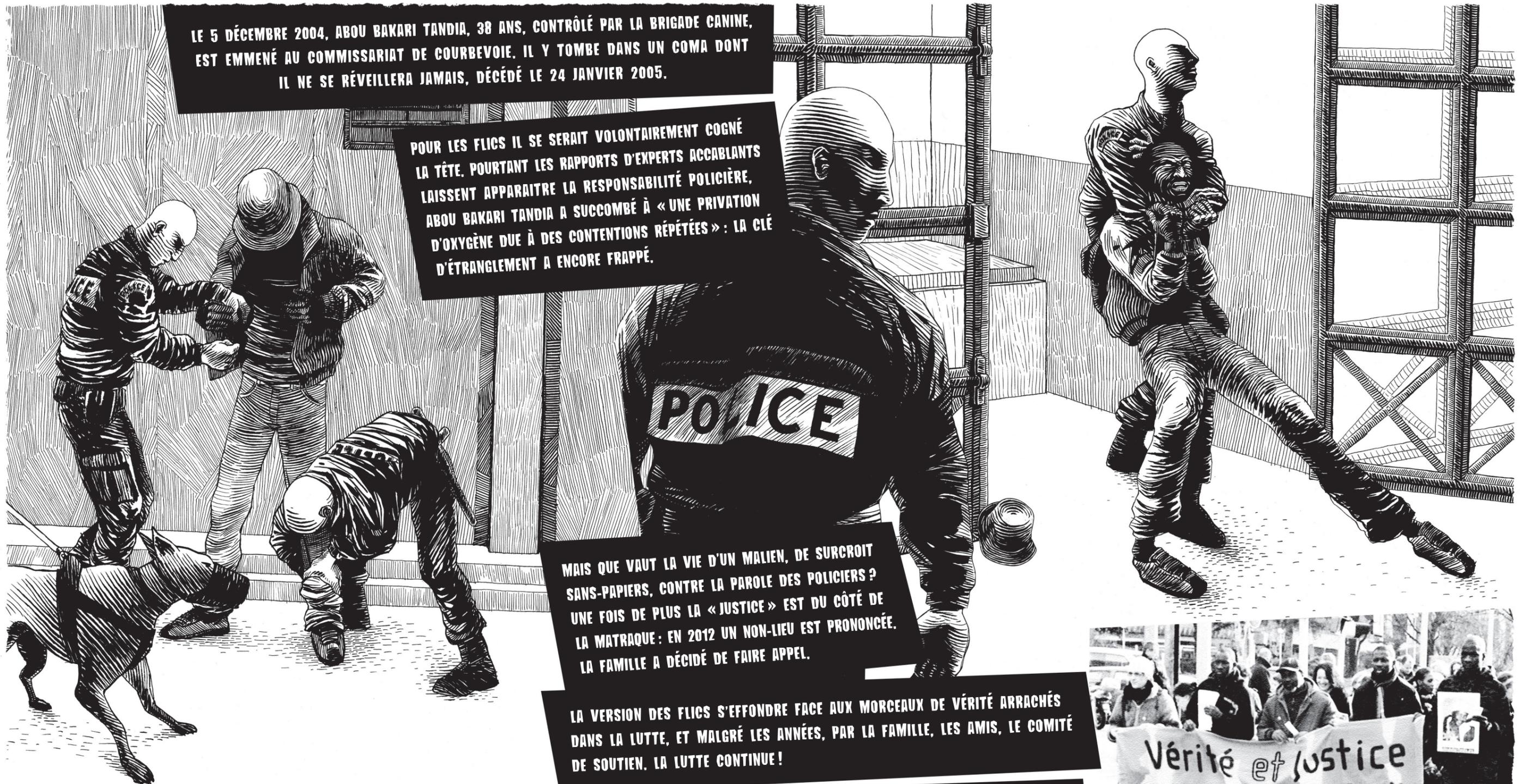


LE 5 DÉCEMBRE 2004, ABOU BAKARI TANDIA, 38 ANS, CONTRÔLÉ PAR LA BRIGADE CANINE, EST EMMENÉ AU COMMISSARIAT DE COURBEVOIE. IL Y TOMBE DANS UN COMA DONT IL NE SE RÉVEILLERA JAMAIS, DÉCÉDÉ LE 24 JANVIER 2005.

POUR LES FLICS IL SE SERAIT VOLONTAIREMENT COGNÉ LA TÊTE. POURTANT LES RAPPORTS D'EXPERTS ACCABLANTS LAISSENT APPARAÎTRE LA RESPONSABILITÉ POLICIÈRE, ABOU BAKARI TANDIA A SUCCOMBÉ À « UNE PRIVATION D'OXYGÈNE DUE À DES CONTENTIONS RÉPÉTÉES » : LA CLÉ D'ÉTRANGLEMENT A ENCORE FRAPPÉ.

MAIS QUE VAUT LA VIE D'UN MALIEN, DE SURCROIT SANS-PAPIERS, CONTRE LA PAROLE DES POLICIERS ? UNE FOIS DE PLUS LA « JUSTICE » EST DU CÔTÉ DE LA MATRAQUE : EN 2012 UN NON-LIEU EST PRONONCÉE. LA FAMILLE A DÉCIDÉ DE FAIRE APPEL.

LA VERSION DES FLICS S'EFFONDRE FACE AUX MORCEAUX DE VÉRITÉ ARRACHÉS DANS LA LUTTE, ET MALGRÉ LES ANNÉES, PAR LA FAMILLE, LES AMIS, LE COMITÉ DE SOUTIEN. LA LUTTE CONTINUE !



ABOU BAKARI TANDIA MORT EN GARDE-À-VUE



RESISTONS ENSEMBLE
CONTRE LES VIOLENCES POLIÉRIQUES ET SÉCURITAIRES

Et la liste s'allonge, qui connaît réellement le nombre et l'identité de toutes les victimes de la violence policière et pénitentiaire ? La justice n'admet que très exceptionnellement la responsabilité directe ou indirecte des policiers, des gendarmes ou des matons dans les balles perdues ou tirées sans raison, dans les accidents cardiaques, cérébraux, les noyades, les suicides, les accidents de motos non éclairés, les morts dans les commissariats, dans la rue ou dans les prisons. Le silence du pouvoir est un aveu. Aveu d'un état de fait : la police est une machine à écraser, que face à un policier, sauf exception d'une grande rareté, on n'a aucune chance, que la parole de la victime ne vait rien contre la parole du flic, que les violences policières ne constituent pas des bavures mais sont la règle. Exiger la vérité avec les familles est un acte de solidarité, mais aussi un moyen de démasquer ce système qui tue.

<http://resistons.lautre.net/>

MBAH 02 2013